



Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

: Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care
Code du produit	: P_16_792
Type de produit	: Détergent

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange	: Agent de nettoyage
Fonction ou catégorie d'utilisation	: Nettoyant

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Sallo Kyra, S.L.
Compositor Bach, 17-19 - Nave 2, 3, 4 y 7
08191 Rubí - Spain
T + 34 93 588 0846
lab.sallo@sallo.es - www.sallo.es

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 34 93 588 0846
Office hour from 8:30 to 13:30 and 14:30 to 17:30 h

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B	H314
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1	H400
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2	H411
Texte intégral des mentions H : voir section 16	

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP)	: Danger
Composants dangereux	: hydroxyde de potassium; potasse caustique; hypochlorite de sodium, solution à ...% de chlore actif
Mentions de danger (CLP)	: H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H410 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (CLP)	: P102 - Tenir hors de portée des enfants. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux. P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être



Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

: Version: 1.0

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Phrases EUH

: EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz毒ique.

EUH208 - Contient Eucalyptol(470-82-6), Limonene(138-86-3), D-Limonene(5989-27-5), L-MENTHANONE(14073-97-3). Peut produire une réaction allergique.

Phrases supplémentaires

: Ne pas ingérer

Fermeture de sécurité pour enfants

: Non applicable

Indications de danger détectables au toucher

: Non applicable

2.3. Autres dangers

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : Très毒ique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
N-oxyde de C12-C14-alkyldiméthylamine	(N° CAS) 308062-28-4 (N° CE) 931-292-6	10 - 15	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411
hypochlorite de sodium, solution à ...% de chlore actif	(N° CAS) 7681-52-9 (N° CE) 231-668-3 (N° Index) 017-011-00-1	7 - 10	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 STOT SE 3, H335
hydroxyde de potassium; potasse caustique	(N° CAS) 1310-58-3 (N° CE) 215-181-3 (N° Index) 019-002-00-8	1 - 3	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1A, H314
Eucalyptol	(N° CAS) 470-82-6 (N° CE) 207-431-5	>= 0,1	Flam. Liq. 3, H226 Skin Sens. 1B, H317
L-MENTHANONE	(N° CAS) 14073-97-3 (N° CE) 237-926-1	< 1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317
dipentène; limonène	(N° CAS) 138-86-3 (N° CE) 205-341-0 (N° Index) 601-029-00-7	< 1	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
D-Limonene	(N° CAS) 5989-27-5 (N° CE) 227-813-5	< 1	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
hypochlorite de sodium, solution à ...% de chlore actif	(N° CAS) 7681-52-9 (N° CE) 231-668-3 (N° Index) 017-011-00-1	(C >= 5) EUH031
hydroxyde de potassium; potasse caustique	(N° CAS) 1310-58-3 (N° CE) 215-181-3 (N° Index) 019-002-00-8	(0,5 =<C < 2) Eye Irrit. 2, H319 (0,5 =<C < 2) Skin Irrit. 2, H315 (2 =<C < 5) Skin Corr. 1B, H314 (C >= 5) Skin Corr. 1A, H314

Texte complet des phrases H: voir section 16



Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

: Version: 1.0

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- | | |
|---|---|
| Premiers soins général | : Appeler immédiatement un médecin. |
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin. |
| Premiers soins après ingestion | : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|---|--|
| Symptômes/effets | : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| Symptômes/effets après inhalation | : Peut causer une irritation du système respiratoire, des éternuements, de la toux, une sensation de brûlure de la gorge avec une sensation d'étranglement du larynx et des difficultés respiratoires. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Brûlures. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Lésions oculaires graves. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Brûlures. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements symptomatiques.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- | | |
|--------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone. |
|--------------------------------|---|

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|---|---|
| Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie | : Dégagement possible de fumées toxiques. |
|---|---|

5.3. Conseils aux pompiers

- | | |
|------------------------------|--|
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |
|------------------------------|--|

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-sécuristes

- | | |
|----------------------|--|
| Procédures d'urgence | : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. |
|----------------------|--|

6.1.2. Pour les secouristes

- | | |
|--------------------------|---|
| Équipement de protection | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". |
|--------------------------|---|

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- | | |
|-----------------------|---|
| Pour la rétention | : Recueillir le produit répandu. |
| Procédés de nettoyage | : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. |
| Autres informations | : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé. |

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- | | |
|---|---|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les brouillards, vapeurs. Porter un équipement de protection individuel. |
| Mesures d'hygiène | : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. |



Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

: Version: 1.0

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Matières incompatibles

: Métaux.

Température de stockage

: 4 - 40 °C °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

hydroxyde de potassium; potasse caustique (1310-58-3)

France	Nom local	Hydroxyde de potassium
France	VLE(mg/m³)	2 mg/m³
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : EN 14387



Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Transparent.

Couleur : Jaune.

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

pH solution : 12 - 12,5 (5%)

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 1,22 - 1,23

Solubilité : soluble dans l'eau.

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : 40 (40 - 50) cP



Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

: Version: 1.0

Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Au contact d'un acide, dégage un gaz毒ique.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Acides, métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

hypochlorite de sodium, solution à ...% de chlore actif (7681-52-9)

DL50 orale rat	≈ 1100 mg/kg
DL50 cutanée rat	≈ 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	≈ 10500 mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h)	≈ 10500 mg/l/4h

N-oxyde de C12-C14-alkyldiméthylamine (308062-28-4)

DL50 orale rat	≈ 1064 mg/kg
----------------	--------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Très毒ique pour les organismes aquatiques. Toxicité pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

hypochlorite de sodium, solution à ...% de chlore actif (7681-52-9)

CL50 poisson 1	<= 0,1 mg/kg
CL50 poissons 2	≈ 0,96 mg/l
CE50 Daphnie 1	≈ 0,141 mg/l
ErC50 (algues)	≈ 0,04 mg/l
NOEC chronique poisson	≈ 0,04 mg/l



Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

: Version: 1.0

N-oxyde de C12-C14-alkyldiméthylamine (308062-28-4)

CL50 poisson 1	> 0,1 (0,1 - 1) mg/l
CE50 Daphnie 1	> 0,1 (0,1 - 1) mg/l
ErC50 (algues)	>= 0,1 (0,1 - 1) mg/l
NOEC chronique algues	0,067 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 3266
N° ONU (IMDG)	: 3266
N° ONU (IATA)	: 3266
N° ONU (ADN)	: 3266
N° ONU (RID)	: 3266

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IMDG)	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IATA)	: Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s.
Désignation officielle de transport (ADN)	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (RID)	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
Description document de transport (ADR)	: UN 3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A., 8, III, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IMDG)	: UN 3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A., 8, III, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 8

Etiquettes de danger (ADR) : 8



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8

Etiquettes de danger (IMDG) : 8

Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

Version: 1.0



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8
Etiquettes de danger (IATA) : 8



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 8
Etiquettes de danger (ADN) : 8



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8
Etiquettes de danger (RID) : 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III
Groupe d'emballage (IMDG) : III
Groupe d'emballage (IATA) : III
Groupe d'emballage (ADN) : III
Groupe d'emballage (RID) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui
Polluant marin : Oui
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : C5
Dispositions spéciales (ADR) : 274
Quantités limitées (ADR) : 5l
Quantités exceptées (ADR) : E1
Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T7



Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

: Version: 1.0

Dispositions spéciales pour citerne mobiles et : TP1, TP28
conteneurs pour vrac (ADR)

Code-citerne (ADR) : L4BN

Véhicule pour le transport en citerne : AT

Catégorie de transport (ADR) : 3

Dispositions spéciales de transport - Colis : V12
(ADR)

Danger n° (code Kemler) : 80



Code de restriction concernant les tunnels : E
(ADR)

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 223, 274

Quantités limitées (IMDG) : 5 L

Quantités exceptées (IMDG) : E1

Instructions d'emballage (IMDG) : P001, LP01

Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC03

Instructions pour citernes (IMDG) : T7

Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP1, TP28

N° FS (Feu) : F-A

N° FS (Déversement) : S-B

Catégorie de chargement (IMDG) : A

Propriétés et observations (IMDG) : Reacts violently with acids. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo : E1
(IATA)

Quantités limitées avion passagers et cargo : Y841
(IATA)

Quantité nette max. pour quantité limitée avion : 1L
passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers et : 852
cargo (IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers et : 5L
cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo seulement : 856
(IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement : 60L
(IATA)

Dispositions spéciales (IATA) : A3

Code ERG (IATA) : 8L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : C5

Dispositions spéciales (ADN) : 274

Quantités limitées (ADN) : 5 L

Quantités exceptées (ADN) : E1

Transport admis (ADN) : T

Equipement exigé (ADN) : PP, EP

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : C5

Dispositions spéciales (RID) : 274

Quantités limitées (RID) : 5L

Quantités exceptées (RID) : E1



Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

: Version: 1.0

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC03, LP01, R001

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP19

Instructions pour citerne mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T7

Dispositions spéciales pour citerne mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP1, TP28

Codes-citerne pour les citerne RID (RID) : L4BN

Catégorie de transport (RID) : 3

Dispositions spéciales de transport - Colis (RID) : W12

Colis express (RID) : CE8

Numéro d'identification du danger (RID) : 80

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Fragrances allergisantes > 0,01%:

D-Limonene

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de blanchiment chlorés, agents de surface non ioniques	5-15%
polycarboxylates, savon	<5%
parfums	
D-LIMONENE	

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



Concentralia Salles de bain et Cuisines Chlore Actif + Détergent ECOFOAM PROFF care

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission:31/03/2017 Date de révision:11/07/2018

: Version: 1.0

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz毒ique.
EUH208	Contient Eucalyptol(470-82-6), Limonene(138-86-3), D-Limonene(5989-27-5), L-MENTHANONE(14073-97-3). Peut produire une réaction allergique.

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Skin Corr. 1B	H314	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

Fiche de données de sécurité valable pour les : FR - France régions

SDS EU (anexo II REACH) SALLO

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit